

Barème d'honoraires**MAISONS-APPARTEMENTS-TERRAINS - Offres De Vente**

Prix	Valeur
< 10 000,00 €	8000 €
100 000,00 - 400 000,00 €	7 %
400 001,00 - 1 200 000,00 €	6 %
> 1 200 000,00 €	5 %

Les honoraires sont exprimés en TTC.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf en cas de mandat de vente acquéreur.

Par exemple pour la **vente**:

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Par exemple pour la **location**:

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 €TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

MAISONS-APPARTEMENTS -TERRAINS - Offres De Location

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf en cas de mandat acquéreur.

les honoraires sont exprimées en TTC.

Par exemple pour la **vente**:

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Par exemple pour la **location**:

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 €TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

immobiliere du Parc

0491418426

|

E-Mail : immoparc@orange.fr | Site : immobiliereduparc-marseille.fr